

République Française

Département de la
MOSELLE

Arrondissement de
METZ-CAMPAGNE

Nombre de Conseillers

élus : 15

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents : 14

Procuration : 1

Absents excusés : 0

Absents : 0

Date de la convocation

27/02/2026

Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le

ID : 057-215702564-20260126-DELIB_012026-DE

COMMUNE DE GRAVELOTTE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mars 2026

Sous la présidence du Maire, Monsieur TORLOTING Michel

Membres présents :

TORLOTING Michel – BRIOUX Dominique - SIMON Denis– DONVAL Denis - SCHURCH
Christophe – MULLER Hervé - DAUBENFELD Nadine - CLEVER Nathalie – GRANDPIERRE
Marie-France – GAILLOT Emilie – Aurélie LOUIS - Christophe POTIER– SORNETTE
CHMIELOWIEC Cyrielle - PIERRE Sébastien

Procuration :

-APPERT Ségolène

Délibération 01/2026

TRANSFERT NOUVELLE COMPETENCE EUROMETROPOLE DE METZ

Après explication de Monsieur TORLOTING, Maire de Gravelotte,

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-17,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 15 décembre 2025 approuvant la modification des statuts de Metz Métropole afin de tenir compte :

-du transfert d'une nouvelle compétence « évènement sportifs d'intérêt métropolitain »

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 15 décembre 2025 approuvant la définition de l'intérêt métropolitain de la compétence « évènement sportifs d'intérêt métropolitain » comme suit :

« L'organisation d'un évènement « Marathon » constitué d'une course à pied de grand fond (42.195km) se déroulant sur plusieurs communes de la métropole et pouvant comprendre également des activités, annexes indissociables de la course principale tels que : 10km, des courses destinées aux enfants, un semi-marathon, et tout autre course à pied et activités qu'il serait pertinent d'y adosser. »

CONSIDERANT que cette modification statutaire est subordonnée à l'accord du Conseil Municipal,

APPROUVE la modification des statuts de Metz Métropole.

Pour extrait conforme

GRAVELOTTE le 09 mars 2026

Le Maire,

Michel TORLOTING

